

# St-Saulve

(Valenciennes)

## Profil

Exploitant :	CIDEME depuis 1996
Participation du groupe TIRU :	100 %
Type de déchets traités :	OM et DIB
Mise en service en :	1977
Effectifs :	24
Contact :	Bernard MINEUR - Tél : 03 27 47 02 33

E-mail : [bernard.mineur@groupe-tiru.com](mailto:bernard.mineur@groupe-tiru.com) - 4 rue du Galibot ZI 59880 SAINT SAULVE

## Clients

ECOVALOR, Syndicat Intercommunal de Valorisation des Déchets Ménagers du Hainaut-Valenciennois Créé en 1973, le syndicat intercommunal ECOVALOR regroupait à l'origine 17 communes. 34 communes supplémentaires y ont adhéré. Il comprend aujourd'hui la communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole, la communauté de communes rurales de la vallée de la Scarpe et 4 communes de la communauté de communes du Solesmois. Il assure le traitement pour une population de 202 000 habitants. Président : Monsieur BUSTIN, Maire Adjoint de Vieux Condé

## Caractéristiques techniques

### Procédé :

Incinération par four à grille avec valorisation énergétique sous forme d'électricité

### Capacité nominale :

132 000 t/an  
3 fours de 5,5 t/h

### Technologie des fours :

Constructeur : Martin/CNIM  
Puissance thermique par four :  
12,8 MW (11 000 th/h)

### Traitement des fumées :

Type : humide  
Conformité à l'arrêté du  
20.09.2002 : études en cours/le  
marché de travaux a été notifié, les travaux démarreront en 2004

### Rejets liquides :

Station de traitement physicochimique avec neutralisation au lait de chaux  
Rejeté en milieu naturel

### Groupes turboalternateur :

Type : à condensation et à soutirage  
Puissance : 2 x 7,5 MW (1 groupe à mi-charge)



# Usine d'incinération

L'usine d'incinération et de valorisation énergétique de Saint-Saulve réceptionne les ordures ménagères du Hainaut-Valenciennois et des DIB dans de petites quantités. Une de ses caractéristiques est d'être équipée d'une presse à balles pour compacter, puis incinérer les refus divers afin de ne jamais mettre de déchets en décharge. L'usine entamera en 2004 des travaux de mise en conformité de son traitement des fumées (arrêté du 20.09.2002).

## **Faits marquants en 2003**

---

Mise en service industrielle des brûleurs de post combustion, suite à leur remplacement

## **Résultats techniques 2003**

### **Tonnage incinéré**

---

129 000 tonnes

### **Valorisation énergétique**

---

**Electricité :**

Ventes : 33 000 MWh

### **Valorisation des résidus solides**

---

**Mâchefers :**

29 600 tonnes produites et valorisées

**Métaux ferreux et non-ferreux :**

4 000 tonnes produites et valorisées

### **Résidus ultimes**

---

2 200 tonnes de REFIOM envoyées pour traitement et enfouissement en CET classe 1